Ordre de service d'action

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
DE L'AGROALIMENTAIRE
ET DE LA FORÊT

Direction générale de l'enseignement et de la recherche **Sous-direction des établissements, des dotations et des compétences** **Bureau des projets et d'organisation des établissements** **1 ter avenue de Lowendal** **75700 PARIS 07 SP** **0149554955**	**Note de service** **DGER/SDEDC/2015-278** **24/03/2015**

Date de mise en application : Immédiate
Diffusion : Tout public

Date limite de mise en œuvre : 15/05/2015
Cette instruction n'abroge aucune instruction.
Cette instruction ne modifie aucune instruction.
Nombre d'annexes : 4

Objet : enquête 2015 : détermination de la vulnérabilité des CFPPA (sur données 2014) – Présentation de l'enquête et modalité de collecte des données.

Destinataires d'exécution
DRAAF DAAF SRFD SFD EPLEFPA CFPPA

Résumé : depuis 2007, il est demandé chaque année à l'ensemble des CFPPA de l'enseignement agricole public de calculer des indicateurs de vulnérabilité et de les transmettre à la DGER par l'intermédiaire des DRAAF des régions auxquelles ils appartiennent ou des DAAF (DOM-COM).

Depuis 2007, il est demandé chaque année à l'ensemble des CFPPA de l'enseignement agricole public de calculer des indicateurs de vulnérabilité et de les transmettre à la DGER par l'intermédiaire des DRAAF des régions auxquelles ils appartiennent ou des DAAF (DOM-COM). Cette enquête fait l'objet depuis l'an dernier d'une évolution importante et de 2 notes de service distinctes pour une meilleure lisibilité du dispositif.

À compter de l'année 2015, le calendrier de cette enquête est avancé afin d'intégrer ses résultats dans l'analyse plus globale de la situation financière des EPLEFPA réalisée en juin par l'inspection de l'enseignement agricole. Ainsi, l'enquête démarre cette année fin mars et devra être terminée le 30 avril 2015 au niveau des établissements. L'ensemble des données régionales seront remontées à la DGER avant le 15 mai 2015.

I- OBJECTIFS DE L'ENQUETE VULNERABILITE DES CFPPA

Les indicateurs ont été construits de manière à fournir un outil simple :

- de pilotage pour les directeurs d'EPLEFPA et les directeurs de CFPPA
- d'échange et de dialogue entre les DRAAF/SRFD ou DAAF/SFD et les centres
- de suivi dans le temps de l'évolution de la situation des centres.

Cet outil est complémentaire des indicateurs financiers de suivi des EPLEFPA élaborés par la Mission Contrôle de Gestion et l'Inspection de l'Enseignement Agricole.

Pour les centres, les indicateurs constituent un outil de management et d'alerte précoce des dysfonctionnements. Ils s'inscrivent dans le cadre d'une démarche pro-active destinée à anticiper les difficultés et éviter l'aggravation de certaines situations. Ils renseignent les directeurs de centres sur les points sur lesquels ils doivent faire porter leurs efforts. Ils facilitent le suivi de l'évolution des performances des centres.

Pour les DRAAF/SRFD et DAAF/SFD, ils permettent l'analyse de la situation des centres et le suivi de leur évolution sur plusieurs années.

II- DESCRIPTION DE L'ENQUETE VULNERABILITE DES CFPPA

21 – Détermination de 4 niveaux de vulnérabilité

On se rapproche du classement issu de l'enquête sur le suivi financier des EPLEFPA réalisé par l'Inspection de l'Enseignement Agricole qui compte 4 catégories : **sécurité / vigilance faible / vigilance haute / alerte**

22- Présence d' UFA dans les CFPPA

La présence d'unités de formation par apprentissage dans un CFPPA ne doit pas être considérée comme une situation particulière pour le calcul des indicateurs. L'activité de formation par apprentissage au sein d'une UFA portée par un CFPPA doit être considérée comme une activité du CFPPA à part entière dans le cadre de cette enquête.

23- Notion de facteur limitant pour déterminer le niveau de vulnérabilité du centre

L'enquête compte 11 indicateurs numérotés de v1 à v11 et regroupés en trois familles d'indicateurs :

- gestion financière
- gestion des ressources humaines
- gestion commerciale (stratégie de développement)

Chaque famille d'indicateurs est notée sur 100 points selon le barème suivant :

	Santé financière de l'EPLEFPA	Santé financière du centre	Rentabilité des formations	Rentabilité globale du CFPPA les 3 dernières années	**Gestion financière**	Part des formations assurées par du personnel externe au CFPPA	Constance dans les fonctions de direction	Existence d'un suivi des heures d'activité des formateurs	**Gestion des ressources humaines**	Appartenance à un réseau formalisé	Temps de travail dévolu à la fonction ingénierie	Diversité des sources de financement	Visibilité du plan de charge à plus d'un an	**Gestion commerciale (stratégie de développement)**
Nomenclature	**v1**	**v2**	**v3**	**v4**		**v5**	**v6**	**v7**		**v8**	**v9**	**v10**	**v11**	
CFPPA : part des indicateurs dans le résultat	20	20	30	30	**100**	40	10	50	**100**	20	40	20	20	**100**

Le niveau de vulnérabilité du centre correspond au niveau le plus faible parmi les 3 familles d'indicateurs (« principe du baquet ») sur la base des tranches de points suivantes :

alerte	0 à 25
Vigilance haute	26 à 50
Vigilance faible	51 à 75
Sécurité	76 à 100

Cette approche permet de mieux identifier les forces et faiblesses concernant la gouvernance de l'établissement.

24- Résultat 2014 de l'enquête vulnérabilité des CFPPA

Enquête 2013 (ancienne classification)			**Enquête 2014 (nouvelle classification)**					
Niveau de vulnérabilité	nbre	%	**Évolut. /2013**	**Sécurité**	**Vigilance faible**	**Vigilance haute**	**Alerte**	**Non répondu**
Sécurité	31	20%	-0,9 cat.	12	14	5		
Vigilance faible	36	24%	-0,7 cat.	5	15	14	1	1
Vigilance modérée	49	32%	-0,3 cat.	1	19	21	8	
Vigilance haute	20	13%	-0,3 cat.		2	7	10	1
Alerte	7	4%	0,7 cat.		1	2	4	
Non répondu	10	7%	/		3	5	1	1
Total	153	100%	**-0,5 cat.**	**18**	**54**	**54**	**24**	**3**
				12%	**35%**	**35%**	**16%**	**2%**

Les CFPPA ont mieux répondu à l'enquête en 2014 que l'année précédente (2% de non réponse en 2014 contre 7% en 2013). On constate une dégradation générale du niveau de vulnérabilité des établissements, de l'ordre d'une demi catégorie en moyenne, avec une forte diminution du nombre d'établissements en situation de sécurité (on passe de 20 à 12%) et une forte augmentation du nombre d'établissements en situation d'alerte (on passe de 4 à 16%).

A l'issue de ce « rebasage » du niveau de vulnérabilité des CFPPA, on peut considérer que la moitié d'entre eux se portent bien (sécurité+vigilance faible) et que la moitié d'entre eux rencontrent des difficultés (vigilance haute+alerte). Cette nouvelle caractérisation de la vulnérabilité des CFPPA semble mieux correspondre à la réalité observée sur le terrain.

III – MISE EN OEUVRE DE L'ENQUÊTE « INDICATEURS DE VULNERABILITE » DES CFPPA

Elle se fait à 2 niveaux et en 2 temps.

31- Au niveau des EPLEFPA

Les directeurs de centres:

1. calculent les indicateurs et remplissent la grille (annexes 1, 2 et 3) en indiquant le détail des calculs. **Les données chiffrées à prendre en compte sont celles de l'année 2014**
2. reportent les résultats de l'enquête dans la fiche de synthèse (annexe n°4)
3. transmettent les grilles de calcul ainsi que la fiche de synthèse aux Services Régionaux de la Formation et du Développement ou Service de la Formation et du Développement **avant le 30 avril 2015.**

32- Au niveau régional (DRAAF-SRFD et DAAF-SFD)

La contribution demandée au niveau régional est de:

1. vérifier, ajuster le cas échéant et valider les éléments de calcul transmis par chacun des CFPPA de la région
2. reporter les résultats des indicateurs dans le fichier électronique qu'ils ont reçu de la DGER
3. transmettre le fichier électronique complété par messagerie à l'adresse suivante : jean-pierre.eugenie@agriculture.gouv.fr, **avant le 15 mai 2015.**

Le Directeur Général Adjoint de l'enseignement et de la recherche
chef du service de l'enseignement technique

Philippe SCHNABELE

ANNEXES : Fiches de calcul des indicateurs de vulnérabilité des CFPPA :

1- GESTION FINANCIERE

2- GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

3- GESTION COMMERCIALE (STRATEGIE DE DEVELOPPEMENT DU CENTRE)

4- ENQUETE VULNERABILITE : FICHE DE SYNTHESE

FICHE DE CALCUL DES INDICATEURS DE VULNERABILITE DES CFPPA : GESTION FINANCIERE

ENQUÊTE 2015 : Les données chiffrées à prendre en compte sont celles de l'année 2014

	Indicateurs	Modalités de calcul et de justification des données	Éléments de calcul	barème		résultat
v1	**Santé financière de l'EPLEFPA**	V1 : **moyenne [2012, 2013, 2014]** du nombre de jours de fonctionnement couverts par le fonds de roulement= (fonds de roulement net de l'EPLEFPA / charges de fonctionnement de l'EPLEFPA) * 360 j A partir du bilan : fonds de roulement net = comptes de la classe 1 – comptes de la classe 2 – comptes de la classe 3 A partir du compte de résultats : charges de fonctionnement = total des comptes de la classe 6 – comptes 776 et 777		> 90 j 50 à 90 j < 50 j	20 pts 10 pts 0 pts	/20
v2	**Santé financière du CFPPA**	V2 : **moyenne [2012, 2013, 2014]** du nombre de jours de fonctionnement couverts par le fonds de roulement= (fonds de roulement net du CFPPA / charges de fonctionnement du CFPPA) * 360 j A partir du bilan : fonds de roulement net = comptes de la classe 1 – comptes de la classe 2 – comptes de la classe 3 A partir du compte de résultats : Charges de fonctionnement = Total des comptes de classe 6 – comptes 776 et 777		> 90 j 50 à 90 j < 50 j	20 pts 10 pts 0 pts	/20
v3	**Rentabilité des formations du CFPPA**	v3 : (Charges de personnel liées à la formation (A) / Ressources liées à la formation (B)) * 100 A : Charges de personnel liées à la formation = Compte 611 (uniquement les actions de formation réalisées par 1 structure - organisme, institut, entreprise - qui facture sa prestation) + compte 631.1 + compte 64 B : Ressources liées à la formation = Compte 701.1 + compte 705 + compte 706.8+ compte 74		< 80% 80 à 90% > 90%	30 pts 15 pts 0 pts	/30
v4	**Rentabilité globale du CFPPA les 3 dernières années**	v4 : **moyenne [2012, 2013, 2014]** des résultats de fonctionnement du CFPPA Résultat de fonctionnement du CFPPA = produits de fonctionnement (total des comptes de la classe 7) – charges de fonctionnement (total des comptes de la classe 6)		> 20 000€ 0 à 20 000€ < 0€	30 pts 15 pts 0 pts	/30
INDICATEURS DE GESTION FINANCIERE DU CFPPA						**/100**

Moyenne [2012, 2013, 2014]= (résultat 2012 + résultat 2013 + résultat 2014) / 3

FICHE DE CALCUL DES INDICATEURS DE VULNERABILITE DES CFPPA : GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

ENQUÊTE 2015 : Les données chiffrées à prendre en compte sont celles de l'année 2014

	Indicateurs	Modalités de calcul et de justification des données	Éléments de calcul	barème		résultat
v5	**Part des formations assurées par du personnel externe au centre**	= (Nombre d'heures formateurs externes / Nombre total d'heures formateurs dispensées) * 100		21 à 30%	40 pts	/40
				10 à 20% ou 31 à 50%	20 pts	
				<10% ou > 50%	0 pts	
v6	**Constance dans les fonctions de direction**	Nombre total de fois où les directeurs de l'EPLEFPA ou du CFPPA ont changé sur les cinq dernières années (soit de **2010 à 2014**)		<= 3	10 pts	/10
				4-5	5 pts	
				> 5	0 pts	
v7	**Existence d'un suivi des heures d'activité des formateurs**	Suivi de l'activité des formateurs: élaboration de fiches de poste prévisionnelles et suivi administratif du temps d'activité réalisé par les formateurs par rapport à ce qui avait été initialement prévu		Fiches de postes utilisées pour suivre l'activité des formateurs	50 pts	/50
				Fiches de poste mais pas de suivi du réalisé	25 pts	
				pas de fiches de poste	0 pts	
INDICATEURS DE GESTION DES RESSOURCES HUMAINES DU CFPPA						**/100**

FICHE DE CALCUL DES INDICATEURS DE VULNERABILITE DES CFPPA : GESTION COMMERCIALE (STRATEGIE DE DEVELOPPEMENT DU CENTRE)

ENQUÊTE 2015 : Les données chiffrées à prendre en compte sont celles de l'année 2014

	Indicateurs	Modalités de calcul et de justification des données	Éléments de calcul	barème		résultat
v8	**Appartenance à un réseau formalisé**	v8 : existence et degré d'application d'une convention cadre (existence d'un document signé par plusieurs établissements) On appelle réseau un groupe de centres travaillant ensemble de façon effective dans des « chantiers communs » en mutualisant leurs moyens matériels et humains et dont l'existence est attestée par une convention, une charte, …(exemples : réseaux constitués dans le cadre de la VAE, qualité, FOAD, pôles de compétences, ingénierie de formation et de développement, fonctionnement des UC...) Attention, une convention bilatérale ou un achat de prestation ne sont pas des réseaux.		Oui	20 pts	/20
				En cours	10 pts	
				Non	0 pts	
v9	**Temps de travail dévolu à la fonction ingénierie**	v9 : (total des heures d'ingénierie de développement (A) / total des heures formateurs (B)) * 100 On entend par ingénierie de développement toutes les heures qui contribuent au développement de l'activité du CFPPA, hors celles assurées par le directeur. A : total des heures d'ingénierie hors directeur = heures d'ingénierie réalisées par les formateurs + par la personne en charge d'ingénierie le cas échéant B : total des heures formateurs= heures ACB + heures fonctionnaires (Etat + gagés)		> 10%	40 pts	/40
				6 à 10%	20 pts	
				< 6%	0 pts	
v10	**Diversité des sources de financement**	v10 : part du financeur principal dans les ressources du CFPPA = = (Montant des ressources émanent du financeur (ou du client) principal / Montant des ressources totales du CFPPA) * 100		30 à 50%	20 pts	/20
				<30% ou >50 à 60%	10 pts	
				> 60%	0 pts	
v11	**Visibilité du plan de charge à plus d'un an**	= (Montant des conventions pluriannuelles / Montant des ressources totales du CFPPA) * 100		> 50%	20 pts	/20
				20 à 50%	10 pts	
				< 20%	0 pts	
INDICATEURS DE GESTION COMMERCIALE DU CFPPA (STRATEGIE DE DEVELOPPEMENT DU CENTRE)						**/100**

ENQUETE VULNERABILITE CFPPA - ANNEE 2015: FICHE DE SYNTHESE

Famille d'indicateurs		Intitulé des indicateurs	résultat
GESTION FINANCIERE	**v1**	Santé financière de l'EPLEFPA	/ 20 pts
	v2	Santé financière du centre	/ 20 pts
	v3	Rentabilité des formations	/ 30 pts
	v4	Rentabilité globale du CFPPA les 3 dernières années	/ 30 pts
		TOTAL DES INDICATEURS DE GESTION FINANCIERE	**/ 100 pts**
GESTION DES RESSOURCES HUMAINES	**v5**	Part des formations assurées par du personnel externe au CFPPA	/ 40 pts
	v6	Constance dans les fonctions de direction	/ 10 pts
	v7	Existence d'un suivi des heures d'activité des formateurs	/ 50 pts
		TOTAL DES INDICATEURS DE GESTION DES RESSOURCES HUMAINES	**/ 100 pts**
GESTION COMMERCIALE (STRATEGIE DE DEVELOPPEMENT)	**v8**	Appartenance à un réseau formalisé	/ 20 pts
	v9	Temps de travail dévolu à la fonction ingénierie	/ 40 pts
	v10	Diversité des sources de financement	/ 20 pts
	v11	Visibilité du plan de charge à plus d'un an	/ 20 pts
		TOTAL DES INDICATEURS DE GESTION COMMERCIALE (STRATEGIE DE DEVELOPPEMENT)	**/ 100 pts**

Le niveau de vulnérabilité du CFPPA correspond au niveau le plus faible parmi les 3 familles d'indicateurs sur la base des tranches de points suivantes :

alerte	0 à 25
Vigilance haute	26 à 50
Vigilance faible	51 à 75
Sécurité	76 à 100